



## Collectivités forestières

Occitanie Pyrénées-Méditerranée

Forêts locales, intérêt général

## VISIOCONFERENCE

📅 03 juin 2026

📍 Visioconférence



S'INSCRIRE

## PROGRAMME

### Mettre en place une forêt pédagogique sur sa commune

Le Président Francis CROS et le conseil d'administration de l'Union Régionale des Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée ont le plaisir de vous inviter à une session dédiée au déploiement du programme « **Dans 1000 communes la forêt fait école** »

**Mercredi 3 juin**  
**de 10h30 à 12h00**

En visio conférence

### Informations générales

Créer une forêt pédagogique, c'est s'inscrire dans un programme de territoire innovant et inédit. La commune confie aux enfants une parcelle de forêt communale, pour la gérer sur plusieurs années. Un projet concret, citoyen et fédérateur pour votre territoire.

**Le webinaire est ouvert à toutes les communes intéressées. L'intégration au programme doit cependant répondre aux critères suivants**

- être propriétaire de forêt communale (idéalement à proximité de l'école)
- avoir une école primaire, avec des cycles 3
- être adhérent à l'association des Communes forestières

**Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée**

5 Rue Gaston Planté 34790 GRABELS • 04 11 75 85 17

occitanie@communesforestieres.org • [f](#) • [in](#) • [collectivitesforestieres-occitanie.org](http://collectivitesforestieres-occitanie.org)



### Objectifs généraux :

- **Identifier les rôles et responsabilités des élus** - dans la médiation et la sensibilisation des enfants
- **Renforcer la compréhension du concept de forêt pédagogique** — permettre aux élus les fondements, les valeurs et les enjeux du dispositif.
- **Favoriser l'adhésion des participants au programme** — créer un cadre motivant et fédérateur pour encourager l'engagement des communes.
- **Mettre en lumière les bénéfices pour la collectivité et l'école** — montrer comment le projet s'inscrit dans une dynamique territoriale, citoyenne et durable.

### Objectifs opérationnels :

A l'issue de la session, le participant sera capable de...

- Identifier les modalités concrètes d'intégration au programme
- Analyser un retour d'expérience inspirant
- Recueillir les intentions et besoins des communes candidates

### Modalités pratiques

Visio conférence

### Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et contextualisés
- Échanges d'expériences entre participants
- Support de formation

## RENSEIGNEMENTS

Léa FABRE

06 18 26 38 15

[lea.fabre@communesforestieres.org](mailto:lea.fabre@communesforestieres.org)



## Déroulé indicatif de la journée

**10h30**

→ 10h45

### Accueil et mot de bienvenue

Mot de bienvenue  
Rappel du contexte  
Vidéo « Le rôle de l' élu dans une forêt pédagogique »

*Objectifs : installer le cadre, donner envie, créer l'adhésion.*

**Léa FABRE**

Référente Forêt-société, Collectivités forestières Occitanie Pyrénées Méditerranée

**10h45**

→ 11h15

### Comprendre le concept de forêt pédagogique

Qu'est-ce qu'une forêt pédagogique ?  
Les valeurs clés : gestion durable, citoyenneté, transmission, temps long  
Les apports pour la commune

*Objectifs : comprendre les modalités d'intégration au programme*

**Léa FABRE**

Référente Forêt-société, Collectivités forestières Occitanie Pyrénées Méditerranée

**11h15**

→ 11h30

### Retour d'expérience de Sousceyrac-en-Quercy

La commune, porteuse du projet  
L'école, responsable du volet pédagogique  
Les Communes forestières, coordinatrices du programme

*Objectifs : identifier les points forts, les avantages et la mise en œuvre concrètes.  
Comprendre l'implication attendu de la part des élus*

**Francis LABORIE**

ancien maire de Sousceyrac-en-Quercy, Président des Collectivités forestières du Lot

**11h30**

→ 12h00

### Échanges et questions

### Tour de table des candidatures potentielles

Session organisée avec le soutien de :



**Collectivités forestières**

Occitanie Pyrénées-Méditerranée

Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée

5 Rue Gaston Planté 34790 GRABELS • 04 11 75 85 17

occitanie@communesforestieres.org • **f** • **in** • [collectivitesforestieres-occitanie.org](http://collectivitesforestieres-occitanie.org)



## INFORMATIONS PRATIQUES

### Modalités d'inscription

L'inscription est **gratuite, obligatoire et individuelle**. Plusieurs élus ou agents d'une même collectivité peuvent s'inscrire. Les inscriptions sont recommandées au plus tard 3 jours ouvrés avant la formation. Toutefois, des inscriptions tardives peuvent être acceptées sous réserve des capacités d'accueil. Une confirmation d'inscription est adressée par mail quelques jours avant la session ou, en cas d'inscription tardive, au plus tard avant le début de la session.

**En cas d'empêchement après inscription, merci de bien vouloir nous en informer.**

### Public visé et prérequis

Élu territorial (quel que soit le mandat en cours) et agent de collectivités (toute catégorie confondue).  
Aucun prérequis n'est attendu.

### Accessibilité

Nos formations sont ouvertes à tous. Merci de nous informer dès l'inscription de toute situation nécessitant une adaptation afin de nous permettre d'assurer les conditions d'accueil appropriées.

### Modalités d'évaluation

Questionnaire à chaud complété à l'issue de la formation avec possibilité d'échange avec le formateur afin de revenir sur les points nécessitant clarification.

### A l'issue de la session

Un mail récapitulatif comprenant les éléments essentiels de la session sera adressé à l'ensemble des participants.

Nous vous remercions de vérifier / compléter les informations saisies sur la feuille d'émargement le jour de la session.

Une attestation de participation à la session pourra être délivrée sur simple demande.

Notre équipe reste disponible pour tout échange complémentaire ou besoin d'information.

### Règlement intérieur

Le règlement intérieur applicable aux actions de formation est consultable sur notre site internet :

[www.collectivitesforestieres-occitanie.org/formation/](http://www.collectivitesforestieres-occitanie.org/formation/)

L'inscription à la formation vaut acceptation de ce règlement.

L'ensemble de l'équipe se tient à votre disposition  
pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos projets.